



## Gagnez du temps avec l'accueil sur rendez-vous !

Votre centre des Finances publiques vous offre la possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour être reçu au guichet ou rappelé au téléphone.

Vous évitez ainsi les files d'attente ou les déplacements inutiles.

**NOUVEAU : Vous pouvez prendre rendez-vous au point d'accueil de Dieuze par Internet. Vous pouvez choisir le point d'accueil de Dieuze comme lieu du rendez-vous ou comme site de visioconférence.**

## Sur impots.gouv.fr, depuis votre espace particulier

1 Connectez-vous à votre espace particulier. > [consulter la fiche pratique](#)

2 Cliquez sur « **Mes contacts** » en haut à droite.

3 Vous accédez directement à vos services gestionnaires. Cliquez sur « **Prendre rendez-vous** ».

Si nécessaire, cliquez sur le bouton « Rechercher un autre service ».

## OU depuis la page d'accueil du site

1 Dans votre navigateur internet, ouvrez le site **impots.gouv.fr**.

2 Cliquez dans le bloc noir **CONTACT** en bas de page.

3 Précisez votre demande en **sélectionnant les blocs** qui s'affichent successivement.

Par ex. pour trouver votre service des impôts des particuliers, cliquez sur : *Particulier* > *Votre dossier fiscal (domicile en France)* > *Le calcul de vos impôts* > *Votre impôt sur le revenu/prélèvements sociaux*

4 Saisissez votre adresse avec au moins la voie et le code postal puis cliquez sur « **Rechercher votre service** ».

5 Les coordonnées de votre service sont affichées. Cliquez sur le bouton « **Prendre rendez-vous** ».

